

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Histoire De Sir Charles Grandison

Contenue dans une Suite De Lettres, Publiées sur les Originaux, par
L'Editeur De Pamela Et De Clarisse ; En sept Volumes ; Ouvrage traduit
de l'Anglois

Richardson, Samuel

Göttingue [u.a.], 1756

Lettre XXXIV. Sir Charles Grandison au Docteur Bartlet.

urn:nbn:de:gbv:45:1-2134

J'avouai à Mr. Deane, que Lord L. & les Dames s'intéressoient chaudement en ma faveur. Dieu en soit loué, dit-il. Il lui semble que tout doit aller au gré de ses vœux : il prétend même que la vertu de sir Charles seroit récompensée en aiant une telle femme. Mais quelle femme peut faire plus que son devoir envers un mari qui n'est pas absolument un barbare ? Comment donc tout ce que je pourrois faire, pourroit-il récompenser un homme tel que celui-là ?

Mais, Lucy, ne rougissez-vous pas pour moi, en lisant ce dernier passage de ma Lettre ? Vous le pouvez bien, puisque je rougis moi-même en le relisant. Par pudeur, Harriet Byron finit cette Lettre. Oui je veux finir, & je n'y mettrai pas seulement les premières lettres de mon nom.

 L E T T R E X X X I V .

Sir CHARLES GRANDISON
au Docteur BARTLET.

(renfermée dans la précédente.)

Vendredi, *Mars* 17.

J'ai vu hier au soir enterrer les restes de mon digne ami Mr. Danby. J'avois fait inviter ses deux neveux & sa nièce ; mais ils ne sont pas venus.

Le Testament ne devoit s'ouvrir qu'après les funeraillles, sur lesquelles cet honnête homme

m'avoit donné ses directions de vive voix : il avoit craint apparemment mes reproches si j'en avois su le contenu : j'ai donc envoyé ce matin chez eux pour les inviter à l'ouverture.

Leur Procureur, Mr. Sylvestre, homme estimé & de bonnes mœurs, m'a apporté une Lettre signée de tous trois, dans laquelle ils se dispensent de venir, sur de forts légers prétextes, & souhaitent qu'il soit présent à leur place. Je lui fis remarquer que la conduite de ses commettans, hier & aujourd'hui, n'étoit ni respectueuse pour la mémoire de leur Oncle, ni civile par rapport à moi. Il m'avoua franchement que Mr. Danby aiant déclaré à ses neveux, peu avant sa mort, qu'il avoit fait son testament, & qu'ils avoient fort peu à attendre de lui, eux qui avoient été élevés par ses soins, & mis dans le commerce à ses dépens, avec l'esperance qu'il seroit beaucoup pour eux à sa mort, & qui ne l'avoient jamais desobligé, ne pouvoient être présens à l'ouverture d'un testament dont ils s'attendoient que le contenu seroit si mortifiant pour eux.

Je l'ouvris en présence de Mr. Sylvestre. Le préambule étoit d'un homme fâché ; rendant raison de son ressentiment contre le Père de ces jeunes gens, qui, quoique son frère, avoit une fois, comme je vous l'ai dit à Colnebrooke, attenté indignement sur sa vie. J'étois blessé cependant, de trouver qu'il avoit étendu son ressentiment sur les enfans innocens de l'offenseur, & cela dans la dernière volonté d'un si honnête homme ; dans un testament fait si récemment, trois semaines avant sa mort ; après avoir

avoir su trois mois auparavant qu'il ne pouvoit réchaper.

La tendresse duë à la mémoire d'un ami ne permettra-t-elle de demander, où se feroit arrêté, s'il avoit été un Monarque, un ressentiment qu'il avoit pu garder jusqu'à la mort?

Mais ne voyons-nous pas d'un autre côté, que ces enfans, s'ils en avoient eu le pouvoir, auroient puni leur Oncle, pour avoir disposé à son gré de sa propre fortune, dont il ne lui étoit rien échu par héritage?

Ils avoient été élevés, & bien placés à ses dépens; leur Père négligent n'auroit pu y pourvoir: c'est à tous égards un méchant homme. Combien meilleur n'auroit pas été le droit de ces enfans à une portion plus considérable des biens de leur Oncle, que celle qu'il leur a léguée, s'ils avoient eu de la reconnoissance pour les bienfaits qu'ils en avoient déjà reçus! Bienfaits de telle nature qu'on ne peut pas les leur ôter.

Mr. Danby leur a légué à chacun mille pièces; mais avec cette condition expresse qu'ils signifient à son Exécuteur deux mois après son décès, leur acceptation de cette somme pour tout ce qu'ils ont à prétendre sur ses biens; & que s'ils le refusoient, après que l'offre leur en aura été faite duement, les trois mille pièces doivent être employées à d'autres usages indiqués dans le testament.

Il nomme ensuite son Exécuteur, & le fait son héritier, en donnant pour raison, qu'il a été le principal instrument dans la main de la providence pour lui sauver la vie.



Il fait quelques legs à trois de ses amis en France, & charge son Exécuteur de disposer de 3000. l. pour des usages charitables, soit en Angleterre soit en France, comme il le trouvera bon, & envers qui il lui plaira.

Par un inventaire ajouté au testament, ses effets en argent, billets, actions, & joyaux montent à plus de trente mille livres sterlings.

Mr. Sylvestre me félicita de cette grande aubaine, comme il l'appelloit, & m'assura qu'il conseilleroit à ses clients de prendre chacun leur legs, & de s'en contenter; & il croyoit qu'ils y consentiroient d'autant mieux, que sur ce que leur avoit insinué leur Oncle, ils craignoient de n'avoir pas chacun plus de 100. livres.

Je m'informai des inclinations, & des vuës de tous les trois: il ne m'en apprit rien que de bien, en me faisant entendre que la fille étoit engagée dans une affaire d'amour.

Leur Père, après son indigne attentat sur la vie de son frère, détesté de tous ses parens & de tous ses amis, s'en étoit allé; & les dernières nouvelles qu'ils en avoient, portoient qu'il étoit aux Barbades, en très-mauvaise santé, & dans un grand besoin. Vraisemblablement il n'est plus à présent.

Je priai Mr. Sylvestre de conseiller aux jeunes gens de faire leurs reflexions: je dis que j'étois disposé à en bien user avec eux; & comme il ne pouvoit me donner que des instructions générales, sur leurs vuës, leurs perspectives, leurs engagements, je priai qu'ils voulussent me donner des détails là dessus, comme une marque de confiance; mais j'ajoutai que, comme
qu'ils

qu'ils en usassent avec moi, j'étois déterminé par considération pour la mémoire de leur Oncle, de leur rendre tous les services raisonnables que je pourrois. Dites leur, en un mot, Mr. Sylvestre, & pardonnez moi cet air de vanité, que je ne fais pas laisser rétrecir mon cœur par la petitesse de celui des autres.

Il s'en alla, fort content de ce que je lui avois dit; & au bout de deux heures il m'envoya un billet, au nom de ses clients, exprimant leur reconnoissance, & me priant de permettre qu'il me les présentât tous trois cet après-midi.

J'ai quelques affaires à expédier, & quelques personnes à voir au sujet de la mort de mon ami; je ferai tout cela en buvant le thé, ainsi j'ai invité l'honnête Procureur, & ses trois clients à souper avec moi.

Je ne vous enverrai ceci qu'avec le resultat de notre conversation de ce soir. J'espère que vous êtes tous heureux à Colnebrooke; tous doivent l'être, car ne font-ils pas tous bons? Et n'êtes-vous pas avec eux? Quoique je ne vous envoie pas encore cette Lettre, je chéris trop toutes les occasions qui se présentent de vous dire, (ce dont cependant vous ne pouvez douter) combien je suis à vous, pour ne pas signer cette vérité du nom de

CHARLES GRANDISON.



T 4

LET-